

Exposition

La musique en Pologne sous l'Occupation nazie



Illustration material comes from performance by Annea Lockwood, photo by Tyler Kidder

Principaux partenaires

Festival Musiques Interdites Marseille, Michel Pastore, Association pour le Forum Culturel Marseille / coordinateur du projet

Université de Varsovie – Institut de Musicologie, Katarzyna Naliwajek-Mazurek / curateur de l'exposition, auteur du scénario de l'exposition, coordinateur du projet

Association Room28 à Berlin, Frank Harders-Wuthenow, directeur de la promotion à la maison d'édition **Boosey & Hawkes, Berlin** / directeur artistique et producteur du label EDA / curateur de l'exposition, coordinateur du projet

Partenaires associés

Cabinet des Collections Musicales, Bibliothèque de l'Université de Varsovie

Schleswig Holstein Musik Festival

Festival International de la Musique Contemporaine « L'Automne de Varsovie »

Association Witold Lutosławski, Varsovie

Archives Digitales Nationales de Pologne – Narodowe Archiwum Cyfrowe

Musée de la lutte et du martyre de Treblinka – Muzeum Walki i Męczeństwa w Treblince

Musée National à Majdanek – Państwowe Muzeum na Majdanku

Digit-Film, Varsovie

Archive du programme du patrimoine oral du centre «Brama Grodzka - Teatr NN», Lublin –

Archiwum Programu Historia Mówiona Ośrodka «Brama Grodzka - Teatr NN»

FSJU Marseille

Cultures France AFAA-Région PACA

Conseil Général 13

Éducation Nationale France – Services Culture – Éditions – Ressources pour l'Éducation Nationale, CRDP Académie Aix-Marseille

Éducation Nationale France — Services Culture - Éditions - Ressources pour l'Éducation Nationale CRDP Académie Aix-Marseille

LUX Arts Agency, London

Réalisation du projet graphique et production

Bureau de création graphique "Studio 27", Karol Pereplyś

Première présentation (version française)

Marseille, 15 juin-12 juillet 2010, dans le cadre du Festival *Musiques Interdites Marseille*, à l'Hôtel Splendid à Marseille qui en 1940 servit de lieu de transit des artistes et intellectuels fuyant de l'Europe occupée par l'armée nazie.

Deuxième présentation (version allemande, exposition itinérante)

Hambourg, Kiel, Lübeck, juillet-août 2010 — dans le cadre du Schleswig-Holstein Musik Festival

Troisième présentation (version polonaise / anglaise)

Varsovie, septembre 2010 — dans le cadre du Festival *Automne de Varsovie*

Présentations prévues

— version tchèque / anglaise — Prague-Terezin, juin 2011 dans le cadre du Festival *Musiques Interdites Terezin-Prague*

— version française — Camp d'Internement des Milles, Aix-en-Provence, juillet 2011 dans le cadre du Festival International d'Aix en Provence

— version roumaine / anglaise — Bucarest, printemps 2011 dans le cadre du festival *Musiques Interdites Bucarest*

Descriptif de l'exposition

1. Description générale. Fonds historique.

Conçue pour être adaptée à différents espaces, l'exposition se donne pour objectif de présenter la situation de la musique en Pologne sous l'occupation des Nazis.

Une situation qui était tout à fait différente de celle qu'ont connue d'autres pays occupés : partagée entre l'Allemagne nazie et l'Union Soviétique, la Pologne avait cessé d'exister. Dans la partie contrôlée par l'Allemagne, deux zones administratives ont été créées: les Territoires annexés par le Reich et le *Generalgouvernement für die besetzten polnischen Gebiete* — le Gouvernement Général, territoire sous l'occupation militaire du III^e Reich et sous administration civile allemande, qui fut établi unilatéralement par décret de Hitler, le 12 octobre 1939. Selon l'ordonnance du 26 octobre promulguée par gouverneur Hans Frank, la ville de Cracovie devint le siège des autorités du Gouvernement Général, l'allemand devenant la langue officielle.

Conformément aux ordonnances de Hitler et de Frank, le Generalgouvernement devait devenir « un désert intellectuel », où dès le début de l'occupation toutes les écoles (excepté les écoles primaires et professionnelles), toutes les universités furent fermées, les orchestres philharmoniques dissous et les concerts interdits. En octobre 1939, Goebbels a fait paraître des instructions précises pour ses dignitaires : « Les Polonais devaient par principe être privés de théâtres, cinémas ou cabarets, pour qu'ils ne se souviennent jamais de ce qu'ils ont perdu ». Une circulaire confidentielle publiée en 1940 par le Département de l'Éducation et de la Propagande du Gouvernement Général (*Fachabteilung für Volksaufklärung und Propaganda, FAVuP*), concédant quelques formes de divertissement primitif, interdisait toutes celles qui par leur qualité auraient quelque valeur artistique, ainsi que tous les chants traditionnels et nationaux, et toute la musique classique. La vie musicale trouva refuge dans les cafés et dans la clandestinité.

Cette « politique culturelle » correspondait au *Generalplan Ost* de Hitler, dont faisait partie l'*Intelligenzaktion*. Selon le gouverneur Hans Frank, « tous les représentants de l'intelligentsia polonaise devaient être exterminés ». Dans la même circulaire du FAVuP de 1940, toute activité culturelle et participation aux

événements culturels était interdite à tous ceux, qui – antérieurement citoyens polonais – furent dès lors considérés comme Juifs. La plupart de ces artistes et intellectuels, enfermés dans les ghettos par les autorités allemandes et condamnés à mort avec toutes leurs familles, ont péri. La riche culture musicale juive a cessé d'exister.

À cette tragédie s'ajoute l'anéantissement des compositions, brûlées dans les appartements privés ou les bibliothèques, la destruction des instruments, volés ou brûlés, aboutissant à la destruction de la culture musicale elle-même.

Cependant, alors que musique et musiciens étaient victimes du système nazi, la puissance de la musique servit de refuge aux persécutés et parfois même a pu sauver leur vie, comme ce fut le cas par exemple pour Władysław Szpilman ou Simon Laks. L'exposition montrera donc aussi ce rôle positif de la musique, vivante malgré tout.

2. Objectifs

Les connaissances sur ce sujet étant très limitées, le but de l'exposition est principalement éducatif, pour favoriser les débats et la réflexion sur l'histoire et la culture communes et pour contribuer au dialogue interculturel.

En montrant le sort de musiciens et de la musique sous le système totalitaire, la puissance de la musique et son rôle pour la société dans son ensemble et pour l'individu en particulier, l'exposition vise à promouvoir les valeurs européennes telles que la tolérance, la compréhension mutuelle et la solidarité transnationale, thématique conjuguée de par le travail de mémoire avec un dialogue entre les générations.

Cet objectif sera atteint entre autres par la présentation des histoires individuelles des musiciens – victimes du système nazi. Les biographies et portraits de musiciens éminents, le plus souvent complètement oubliés, seront rendus à la mémoire collective.

Une telle approche permettra aussi de sensibiliser les générations nouvelles aux dangers des systèmes totalitaires tout en mettant en exergue la connaissance des sites de déportation et d'extermination massive et la compréhension de cette époque tragique de l'histoire européenne. On espère favoriser ainsi une réflexion sur les conséquences du nazisme.

A travers les témoignages et en relatant les destinées individuelles, l'exposition rendra plus tangible le sort de la communauté.

Les valeurs telles que la compréhension mutuelle et la solidarité transnationale seront mises en relief par la description des actions de ceux – plusieurs musiciens se trouvaient dans ce groupe – qui prirent des risques importants pour sauver de l'extermination d'autres personnes.

Le projet constitue aussi un moyen important de mise en réseau et de coopération entre les organisations et associations dont les actions visent à rendre à la mémoire collective les musiques annihilées par les totalitarismes.